

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 19 décembre 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme AKPINAR-ISTIQUAM

Convocation envoyée le 13 décembre 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 10

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Thierry FALCONNET	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Elizabeth REVEL	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Danielle JUBAN	M. Christophe BERTHIER	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Patrick MOREAU	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	Mme Lydie CHAMPION
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENGER	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Sandrine RICHARD	M. Adrien GUENE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER.
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Yves-Marie BRUGNOT	
Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET	

### Membres absents :

M. Didier MARTIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Alain HOUPERT	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Édouard CAVIN	M. Denis HAMEAU pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. François NOWOTNY	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Damien THIEULEUX	M. François HELIE pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Guillaume RUET
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC****Commission Intercommunale d'Accessibilité – Rapport annuel au Préfet 2019**

En 2019, les travaux de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ont porté sur :

- 1/ Bilan DiviAccès de l'année écoulée ;
- 2/ Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé (SDA- Ad'Ap) du réseau Divia Bus et Tram - bilan 2019 des travaux PRIORIBUS ;
- 3/ Présentation des travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville.

**1/ Bilan DiviAccès de l'année écoulée**

Quelques chiffres sur l'usage du service ont été présentés. Aussi, en 2018, plus de 51 700 voyages ont été réalisés avec le service DiviAccès, dont la moitié pour le motif « travail ». 90% des déplacements sont d'ailleurs réalisés en semaine. En terme de groupage, plus de 20% des missions ont pu être groupées en 2018. Il a également été présenté les perspectives d'évolution et les axes d'amélioration du service, en particulier concernant l'amélioration de la ponctualité et de la qualité de service.

**2/ Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé (SDA- Ad'Ap) du réseau Divia Bus et Tram – bilan 2019 des travaux PRIORIBUS**

Un bilan de l'année 2019 des travaux Prioribus a été présenté, projet qui comportait un volet de mise en accessibilité des arrêts des lignes structurantes du réseau Divia. Les objectifs du projet Prioribus ont été rappelés et il a été présenté des réalisations types d'aménagements d'arrêts, ainsi qu'un bilan chiffré des évolutions en matière d'accessibilité avant et après la réalisation du projet, telle que la fréquentation journalière accessible, qui a progressé de 40% en deux ans.

**3/ Présentation des travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville.**

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville ont été présentés. L'objectif poursuivi par les partenaires que sont l'Etat, la SNCF et Dijon métropole, est d'améliorer l'accessibilité des services de transports aux personnes à mobilité réduite. La mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville consiste à rendre accessible 5 quais, ainsi que le passage souterrain de la gare. Cette opération est sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseaux. La participation de Dijon métropole aux études et aux travaux d'accessibilité a été actée à 2 M€.

Comme le précise l'article L2143-3 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », le compte-rendu de ces travaux est consigné dans le rapport annuel qui sera transmis au Préfet du Département, au Président du Conseil Départemental, au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'acter** le rapport annuel 2019 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, tel qu'annexé.

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 10 PROCURATION(S)*